



FRAP

Version 1 / B
102000003911

1/6

Date de révision: 13.03.2007
Date d'impression: 13.03.2007

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial FRAP
Code du produit (UVP) 05949394
Utilisation Rodenticide
Société Bayer CropScience s.a.-n.v.
BG Bayer Environmental Science
Louizalaan 143 Avenue Louise
1050 Brussel - Bruxelles
Belgique
Téléphone +32(0)2/535 63 11 (8u/h 00 tem/à 17u/h 00)
Téléfax +32(0)2/534 35 76
Service responsable Bayer Antwerpen Comm.V
+32(0)3/540 30 70 (na/après 17u/h 00 en/et vóór/avant 8u/h 00)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence +32(0)70/245 245 (Antigifcentrum / Centre Antipoisons)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Appât en grains (AB)
Difethialone 0.0025%

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS / No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration [%]
Diféthialone	104653-34-1	T+, N	R26/27/28, R48/23/24/25, R50/53	0,0025

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Non soumis à l'étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.

Inhalation

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon.



FRAP

Version 1 / B
10200003911

2/6

Date de révision: 13.03.2007
Date d'impression: 13.03.2007

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion

Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Avaler du "carbo absorbens". Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Avis aux médecins

Symptômes

Apparition d' hématomes et d'hémorragies, Vomissements avec du sang, Sang dans l'urine, sang dans les fèces, Saignement de gencive, Saignement de nez

Risques

Les effets toxiques (anti-coagulation) sont retardés avec 36 à 72 heures.

Traitement

Soins de première urgence, traitement symptomatique après décontamination.
Antidote: vitamine K1 - 10mg par voie intraveineuse à renouveler si nécessaire; en cas d'hémorragie grave recourir au complexe prothrombinique (PPSB).
Surveiller la coagulation de sang (temps de prothrombine).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Poudre sèche polyvalente
Dioxyde de carbone (CO2)

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :
oxyde de carbone (CO)
Oxydes de soufre
brome

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé.

Conseils supplémentaires

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.
Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

**FRAP**Version 1 / B
102000003911

3/6

Date de révision: 13.03.2007

Date d'impression: 13.03.2007

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger
Éviter la formation de poussière.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Stabilité au stockage

Durée de stockage 24 mois

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Conseils supplémentaires

Respecter la valeur limite générale en poussières.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	En cas de dégagement de poussières, porter un appareil de protection respiratoire. Demi-masque filtrant les particules, filtre FFP2 (acc. EN 149)
Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	Vêtement de protection léger
Mesures d'hygiène	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Aspect**

Forme	céréales, grain
Couleur	rouge
Odeur	faible, caractéristique

Données de sécurité

**FRAP**Version 1 / B
102000003911

4/6

Date de révision: 13.03.2007
Date d'impression: 13.03.2007

Température d'auto-inflammabilité	Le produit n'est pas spontanément inflammable à l'air.
Hydrosolubilité	insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	log Poe: 4,97 à 23 °C La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.
Propriétés comburantes	Propriétés comburantes (solides) Le produit n'est pas comburant.
Explosivité	Non-explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
Autres informations	Difficilement inflammable.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
-----------------------	---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) 22.400 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 5.000 mg/kg Un test a été réalisé avec une formulation similaire.
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau. (lapin) Un test a été réalisé avec une formulation similaire.
Irritation des yeux	Pas d'irritation des yeux. (lapin) Un test a été réalisé avec une formulation similaire.
Sensibilisation	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.
Toxicité à dose répétée	oral(e) (rat) Dose: 0, 2, 4, 8 µg/kg Durée d'exposition: 3 Mon. Nombre d'expositions: p.d. NOEL: 4 µg/kg La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Effets écotoxicologiques**

**FRAP**Version 1 / B
10200003911

5/6

Date de révision: 13.03.2007
Date d'impression: 13.03.2007

Toxicité pour le poisson	CL50 (Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)) 0,051 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.
Toxicité pour les daphnies	CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) 0,0044 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.
Toxicité pour les algues	CI50 (Algues) > 0,4 mg/l Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.
Toxicité envers d'autres organismes	DL50 (Caille japonaise) > 2.000 mg/kg

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Éliminer comme déchet dangereux.

Emballages contaminés

Ne pas utiliser les emballages pour d'autres produits.
Éliminer comme produit non utilisé.

Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations nationales et internationales de transport de matières dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classement et étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.

Classification:

Non soumis à étiquetage réglementaire

Classification et étiquetage suivant la législation belge et luxembourgeoise :

Phrase(s) S

S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Étiquetage exceptionnel

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.



FRAP

Version 1 / B
102000003911

6/6

Date de révision: 13.03.2007
Date d'impression: 13.03.2007

Classe de toxicité (Belgique) Sans classement

16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Texte des phrases R mentionnées au chapitre 2:

- | | |
|--------------|--|
| R26/27/28 | Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |
| R48/23/24/25 | Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |
| R50/53 | Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions de la Directive 1991/155/CEE modifié. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.